

Dossier d'inscription – Apprenti(e) Pensionnaire

Filière choisie :

NOM ET PRENOM DE L'APPRENTI (E) : _____

Date de naissance : ___/___/___/

Adresse principale : _____

Code postal : /_/_/_/_/

Ville : _____

Domicile : /_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_

Père / Représentant légal 1 : /_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_

Mère / Représentant légal 2 : /_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_

Apprenti(e) : /_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_

Père / Représentant légal 1 : _____@_____

Mère / Représentant légal 2 : _____@_____

L'apprenti(e) : _____@_____

Nom et adresse du maître d'apprentissage (employeur) :



/_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_

@_____

A remplir par le représentant légal (Père, Mère, Tuteur) :

Je soussigné(e), _____ né(e) le ___/___/___
à _____, représentant(e) légal(e) du jeune désigné ci-dessus, confirme le **Statut Retenu**
durant les semaines de formation au Centre de Formation pour Apprentis (CFA) :

**Je règle les frais de Restauration et
d'Hébergement par prélèvement automatique le :**

Choisit la **Pension complète**
(Hébergement + Restauration) (**Pensionnaire**)

- Le 5^{ème} jour du mois suivant
- Le 10^{ème} jour du mois suivant
- Le 15^{ème} jour du mois suivant

Date : □□ / □□ / 20 □□

« Lu et approuvé » : (*Cocher la case*)

Signer en indiquant votre NOM et PRENOM : _____

**Mandat de
Prélèvement
SEPA**

(à renvoyer au Foyer Darwin)



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **AFTAIB – FOYER DARWIN** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **AFTAIB – FOYER DARWIN**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :

Débitteur :

Votre Nom _____

Votre Adresse _____

Code postal/ Ville _____

Pays _____

IBAN _____

BIC _____

A :

Signature :

Identifiant créancier SEPA : **FR 54ZZZ453774**

Créancier :

Nom **AFTAIB – FOYER DARWIN**

Adresse **3 Rue Darwin**

Code postal **49045** Ville **ANGERS CEDEX 01**

Pays **France**

Paiement : Récurrent/Répétitif



Ponctuel

Le :

| | | | | | | |

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés.



**Mandat de
Prélèvement
SEPA**

(à conserver)



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **AFTAIB – FOYER DARWIN** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **AFTAIB – FOYER DARWIN**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Votre Nom _____

Votre Adresse _____

Code postal/ Ville _____

Pays _____

IBAN _____

BIC _____

A :

Signature :

Nom **AFTAIB – FOYER DARWIN**

Adresse **3 Rue Darwin**

Code postal **49045** Ville **ANGERS CEDEX 01**

Pays **France**

Paiement : Récurrent/Répétitif



Ponctuel

Le :

| | | | | | | |

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés.

Règlement de fonctionnement

« Séjour Apprenti(e) »

Le FOYER DARWIN vous accueille à l'occasion de vos semaines de formation dans l'un des CFA conventionnés.

Le présent Règlement de fonctionnement précise les modalités d'inscription, les règles d'hygiène et de discipline (nécessaires à toute vie en collectivité) au sein notre l'établissement.

1 - LES MODALITES D'INSCRIPTION :

Pour bénéficier des services du FOYER DARWIN, vous devez vous acquitter d'une adhésion forfaitaire annuelle à l'Association fixée à **15 €**, d'un chèque de dépôt de garantie de **50 €** et retourner le dossier d'inscription dûment complété. En contrepartie, vous obtenez la qualité d'**Adhérent** vous permettant de bénéficier de l'ensemble des services de l'Association : prestations hébergement et repas, équipements divers et l'accès à toutes les animations proposées.

2 - LES REGLES DE VIE DANS L'ETABLISSEMENT:

DISCIPLINE :

Le FOYER DARWIN ne vous autorise pas à fumer dans les logements, ainsi que dans toutes les parties communes.

De même, il est strictement interdit **d'introduire et/ou consommer de l'alcool ou tout produit stupéfiant** au sein de notre structure. Un contrôle visuel des logements est effectué régulièrement. Ce faisant, tout contrevenant s'exposera à un renvoi définitif et à d'éventuelles poursuites judiciaires et pénales, le cas échéant.

HYGIENE :

Vous êtes dans l'obligation d'apporter une parure de draps (taie d'oreiller, drap housse, drap plat ou housse de couette). En cas d'oubli, un kit de draps vous sera fourni et facturé **20 €** pour le séjour.

Deux poubelles sont à votre disposition dans chaque logement. Chaque vendredi, au moment de libérer votre logement, **vous déposerez les sacs poubelles dans les containers prévus à cet effet. Enfin, vous nous restituerez les clés de votre logement.**

Le FOYER DARWIN s'inscrivant dans une démarche écoresponsable, il vous est demandé par conséquent d'effectuer le tri de vos déchets. **Il en est de même au Restaurant associatif.**

Les apprentis veilleront à restituer, à la fin de leur séjour, **un logement propre et les couvertures pliées.** En outre, l'établissement met à votre disposition un aspirateur, un balai, etc. afin de contribuer à l'entretien et préparer votre départ.

LE LOGEMENT : *la zone d'Hébergement étant fermée tous les jours entre 08h30 et 16h15, il vous faudra emporter avec vous les affaires dont vous auriez l'utilité dans la journée.*

- ✓ La clé du logement vous est remise soit : le dimanche soir, contre réservation faite et paiement d'une nuitée supplémentaire, soit le lundi à partir de 16h30. En cas de perte, les éléments suivants seront facturés : **Clé : 20 €**, **Porte-clés « Foyer Darwin » en aluminium : 10 €.**
- ✓ Vous devez vérifier l'état de votre logement et signaler toute anomalie dès votre arrivée auprès d'un membre de l'équipe. A défaut, vous risqueriez d'être tenu pour responsable des éventuelles dégradations constatées.
- ✓ Le mobilier ne doit en aucun cas être déplacé.
- ✓ Vous avez la pleine responsabilité de votre logement : propreté, rangement, bruit occasionné.
- ✓ Toute personne étrangère au FOYER DARWIN est formellement interdite dans les locaux d'hébergement.
- ✓ Veillez à éteindre toutes les lumières en quittant votre logement.

Enfin, un état des lieux de départ sera réalisé par nos équipes. **Vous déposerez votre clé dans une boîte-aux-lettres prévue à cet effet, au plus tard le vendredi matin à 8h30.** Toute dégradation constatée donnera lieu à une facturation pour la remise en état. Une photo des dégradations sera jointe à la facture. Enfin, la Direction se réserve également le droit de vous adresser un avertissement, pouvant aller jusqu'au renvoi temporaire ou définitif, en fonction de la nature des faits constatés.

ACCES INTERNET :

Chaque logement dispose d'un Modem Internet avec un cordon Ethernet (pas en Wifi). Pour le bon fonctionnement du Modem, celui-ci ne devra ni être débranché, ni être manipulé.

CIRCULATIONS :

Au-delà de 22h00, ceci afin de respecter la tranquillité de chacun, vous ne devez plus circuler dans les couloirs, sauf pour une urgence ou contacter l'Agent d'accueil et de surveillance.

SANTE :

Si vous êtes sujet à des problèmes de santé, nous vous invitons à nous le signaler sans délai. En cas de problème particulier, notamment la nuit, un Agent d'accueil et de surveillance est présent sur site. Il sera en mesure d'alerter les services d'Urgence afin d'assurer votre prise en charge (**Portable 07-88-79-72-73**).

SECURITE :

L'ensemble des bâtiments est doté d'un système de détection incendie. Celui-ci ne doit être utilisé qu'en cas d'extrême urgence. **En aucun cas les détecteurs de fumée dans les logements ne devront être manipulés. Le cas échéant, le contrevenant fera l'objet d'un renvoi immédiat.**

Par ailleurs, le FOYER DARWIN ne peut être tenu responsable pour des vols commis. Ainsi donc, chacun veillera sur ses effets personnels tout au long de son séjour ; vous fermerez systématiquement votre logement en votre absence. Enfin, si vous êtes motorisé, vous devez « rouler au pas » dans l'enceinte de l'établissement, pour des raisons évidentes de sécurité. **Il est interdit de stationner sur les places de parking réservées au Personnel du FOYER DARWIN.**

LE CONTROLE DANS L'ENCEINTE :

Pour les apprentis mineurs, leur présence sera systématiquement contrôlée dans le logement à partir de 22 heures, du lundi au jeudi, par l'équipe Socioéducative. Par ailleurs, les parents pourront autoriser leur enfant à pratiquer un sport en extérieur ou encore leur accorder de sortir au-delà de 22h00. Toutefois, dans ces cas spécifiques, une autorisation écrite sera alors exigée (précisant la date et heure de sortie, l'heure de retour). Pour les majeurs, aucun contrôle de présence ne sera effectué.

LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES :

Tout écart aux règles fixées ci-avant sera passible de sanctions disciplinaires. Le Directeur se réserve le droit d'apprécier la gravité de la faute et de la sanctionner comme suit :

- ✓ **1^{ère} faute : avertissement écrit. Il sera adressé aux parents pour les mineurs.**
- ✓ **2^{ème} faute ou mise en danger d'autrui : Lettre de renvoi temporaire ou définitif, selon la gravité constatée. Le CFA sera informé de la sanction.**

3 – ORGANISATION DE LA VIE AU FOYER

RESTAURANT : Présentation obligatoire de votre Carte d'adhérent (Carte de restauration).
En cas d'oubli, 1 ticket est à demander à l'Accueil ou auprès l'équipe Socioéducative.

Le forfait repas vous donne droit à la formule suivante : 1 plat avec 2 articles (entrée, fromage ou dessert)
Les horaires des services sont les suivants : Petit-déjeuner de 7h15 à 8h15, Déjeuner de 11h30 à 13h15 et Dîner de 19h00 à 20h00. **Tout repas non consommé sera facturé.**

ANIMATION – ACCOMPAGNEMENT SOCIOEDUCATIF :

Les activités socioculturelles sont coordonnées par l'équipe socioéducative et organisées avec vous. En qualité d'Adhérent, vous accédez aux équipements suivants : billards, baby-foot, tennis de table, salle informatique, salle ciné et salle de musculation. Enfin, si vous rencontrez des difficultés particulières, sachez que l'équipe Socioéducative sera à votre écoute et pourra vous accompagner dans vos démarches.

Date : / / 20

« Lu et approuvé » : (Cocher la case)

Formation / Filière poursuivie : _____

Signature de l'Apprenti(e) ou du Représentant légal si – 18 ans (indiquer votre NOM et PRENOM) :
